AVIS D'OUVERTURE DES EPREUVES DE SELECTION
pour l'admission en formation
DU DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Greta MTI94 IFAS/IFAP Guillaumin /Vitry
Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau
94400 Vitry sur Seine

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSIERS : à partir du 4 décembre 2017

GRETA MTI94, Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau 13 rue Lebrun 94400 Vitry sur Seine	Greta MTI94 Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau 13 rue Lebrun 94400 Vitry sur Seine	Ou en formulant votre demande par mail : gmti94.sucy@forpro-creteil.org sylvie.dury@forpro-creteil.org corinne.calvet@forpro-creteil.org	Le dossier d'inscription au concours est aussi téléchargeable sur le site https://www.forpro-creteil.org/formation/greta/gmti94

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :
9 février 2018

Nombre de places ouvertes au concours : 25

Nature de la formation : Formation continue

Conditions d'accès aux épreuves de sélection :

Référence: arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture consultable sur internet sur le site Legifrance.gouv.fr
Etre âgé au moins de 17 ans.
Les épreuves écrites peuvent faire l'objet de dispense : se renseigner directement auprès de l'école (cf. coordonnées ci-dessous)

Un arrêté du 21/05/2014 publié au Journal Officiel précise que les titulaires du baccalauréat professionnel « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP) et « services aux personnes et territoires » (SAPAT) bénéficient de certaines dispenses de formation.
Les candidats titulaires du bac ASSP et du bac SAPAT ont le choix, entre les épreuves de sélection de droit commun (c'est-à-dire le concours) et la modalité d'admission spécifique (c'est-à-dire la sélection sur dossier et entretien). Ceux qui choisiront de passer le concours devront, en cas de succès, suivre la formation complète et ne pourront pas bénéficier des dispenses prévues par l'arrêté précité du 21 /05/2014. Les candidats des baccalauréats ASSP et SAPAT qui opteront pour la sélection sur dossier et entretien sont priés de s'adresser auprès des établissements qui pratiquent ce mode de recrutement prévu par les textes réglementaires.

Date des épreuves écrites : le 14 mars 2018

13h30 : Tests psychotechniques

15h30 : Epreuves de culture générale / mathématiques / biologie

Affichage des résultats d'admissibilité : **le 13 avril 2018** à partir de10h30 dans le hall du site Jean Jacques Rousseau 94400 Vitry sur Seine

Dates des épreuves orales 2,3,4, mai 2018

Affichage des résultats définitifs : **le 25 mai 2018** à partir de 10h30 dans le hall du site Jean Jacques Rousseau 94400 Vitry sur Seine

Liste complémentaire : Nombre de places : **25**

Date d'entrée en formation : **le 4 septembre 2018**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :

Pôle Santé Social 09 72 54 64 42 ou 09 72 54 64 32
Pôle d'accueil sanitaire et social : 01 56 74 14 60 ou 09 72 54 87 00

Collez ici votre photo (obligatoire)

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Date limite de dépôt des dossiers : **9 FEVRIER 2018**

Session : Mars 2018

Epreuves écrites d'admissibilité : 14 Mars 2018

Epreuve orale d'admission : 2, 3, 4 Mai 2018

Date de l'envoi du dossier : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Comment avez-vous connu le GRETA MTI 94 *(précisez votre réponse)* .....

.....

1. IDENTIFICATION

NOM de jeune fille : ..... NOM marital :.....Age : ….. ans

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |__|__|__|__|__| Ville : .....

Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Portable : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

E-Mail : (**en MAJUSCULE**) ....

Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__| Lieu de naissance : .....

N° de sécurité sociale : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|

Nationalité : .....

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Pacsé (e) Ou vie maritale

Nombre d'enfant(s) à charge : |__|__| Date de naissance du dernier enfant |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

2. SITUATION ACTUELLE

Vous êtes : ☐ Salarié ☐ CDD ☐ CDI

☐ **dans le secteur public (Etat, Collectivité territoriale…)** ☐ **dans le secteur privé**

Poste occupé : .....

Nom et adresse de l'employeur : .....

.....

☐ Demandeur d'emploi Depuis quelle date ? |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Quelles allocations percevez-vous ?

☐ A.R.E ☐ A.S.S. ☐ R.S.A. ☐ Sans allocation ☐ Autres, précisez :

Depuis quelle date ? |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Date de fin de droits :|__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Mission locale : Date d'inscription :

3. ETUDES ET FORMATIONS

Quel est votre niveau d'étude ? .....Avez-vous des diplômes ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ? .....

.....

Dernier diplôme obtenu ? .....Année d'obtention : |__|__|__|__|

Possédez-vous l'un des diplômes suivants ? (Merci de cocher le ou les diplômes concernés)*

☐ CAP Petite Enfance ☐ BEP Carrières Sanitaires et Sociales ☐ BEP Agricole **Option** : Service aux personnes ☐ BAC ☐ Diplôme Etranger ouvrant l'accès dans ce même pays à l'enseignement supérieur

Quel est le dernier établissement fréquenté ?

CLASSE	ETABLISSEMENT	ANNEE DE SORTIE

4. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dans quel domaine avez-vous la plus grande expérience professionnelle ? (Précisez le nombre d'années)

.....

.....

ANNEE	POSTE OCCUPE	NOM DE L'ENTREPRISE	LIEU

5. AUTRES INFORMATIONS

Avez-vous une reconnaissance de travailleur handicapé (ex : COTOREP) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelle catégorie ? ☐ A ☐ B ☐ C

(Joindre notification)

6. DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription aux épreuves de sélection est de **60 €** (**chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Maximilien PERRET, à joindre au dossier d'inscription**).

Ce montant reste acquis au GRETA en toute circonstance (Annulation de votre inscription, absence ou échec).

Signature obligatoire

LISTE DE DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

☐ Copie recto-verso de la **carte nationale d'identité** ou ☐ Copie de la **carte de séjour** en cours de validité

☐ Copie des **diplômes ***

***** Pour les diplômes étrangers, une équivalence délivrée par l'Inspection Académique de votre département **est obligatoire** ou une attestation justifiant que le diplôme acquis **permet l'accès à des études universitaires** dans le pays d'obtention de celui-ci

☐ 1 Curriculum Vitae (CV) ☐ 1 Lettre de Motivation

☐ Copie de l'**attestation d'inscription au pôle emploi**

☐ **Fiche de liaison** de la Mission Locale ou PAIO **(pour les candidats de moins de 26 ans non-inscrits à Pole Emploi)**

☐ **Frais d'inscription 60 EUROS (chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Maximilien PERRET ALFORTVILLE)**

☐ Fiche « Accusé réception du dossier d'inscription au concours »

INSCRIPTION ET RESULTATS DES EPREUVES *(à remplir par le centre)*

Candidature retenue ☐ ***Candidature rejetée*** ☐

Dispense de l'épreuve écrite de culture générale ☐ *Oui* ☐ *Non*

Motif : .....

Epreuve ECRITE D'ADMISSIBILITE : ***Note écrit :*** ***/20*** .....

Culture générale : */12* *questions* */8*

Note Test d'aptitude : */20*

Epreuve ORALE D'ADMISSION : ***Note Oral :*** ***/20***

exposé : */15* *discussion :* */5*

Liste principale ☐ *Rang n°* ____ *Liste complémentaire* ☐ *Rang n°* ____

A RETOURNER AVANT LE 9 FEVRIER 2018

GRETA MTI 94 – LYCEE CHERIOUX – SITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU – POLE SANTE –

13 RUE LEBRUN – 94400 VITRY SUR SEINE - Tél. : **09.72.54.64.42 – 09.72.54.64.32**

NOTE D'INFORMATION A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Registre des inscriptions ouvert du 4 DECEMBRE 2017 AU 9 FEVRIER 2018
Nombre de places ouvertes au recrutement : 25 *(sous réserve d'éventuels reports de candidats admis à la précédente session et qui n'ont pu intégrer la formation pour des motifs prévus par la réglementation)*

!!!! ATTENTION !!!!
Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté
Veillez à respecter la date limite de dépôt des dossiers (le cachet de la Poste faisant foi) :
9 Février 2018

CONDITIONS DE PRESENTATION AUX EPREUVES D'ENTREE

- **Etre sorti(e) du système scolaire, au plus tard le 31 juillet 2017**
- Avoir au minimum 17 ans au jour de l'entrée en formation ;
- Aucune condition de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée pour s'inscrire aux épreuves d'entrée.

1- Epreuve ECRITE D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites d'admissibilité se décomposent ainsi :

1.1. EPREUVE DE CULTURE GENERALE

Une épreuve de culture générale, en lien avec le domaine sanitaire et social, comprenant deux parties :
❶ A partir d'un **texte de culture générale** d'1 page maximum et portant sur un **sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social**, le candidat doit :
– dégager les idées principales du texte ;
– commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.
Cette épreuve est notée sur **12 points** et a pour objectif d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.
❷ Une série de **10 questions à réponse courte** :
– Une épreuve de biologie humaine ;
– Une épreuve d'opérations numériques de base et conversions.
Ces épreuves ont pour objectif de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques. Elle est notée sur **8 points**.
- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV** ou enregistré à ce niveau au Répertoire National de Certification Professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V**, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger** leur **permettant d'accéder directement à des études universitaires** dans le pays où il a été obtenu ;
- les **étudiants ayant suivi une première année** d'études conduisant au **diplôme d'Etat d'infirmier** et n'ayant pas été admis en 2ème année.

1.2. TESTS PSYCHOTECHNIQUES

Un test ayant pour objet d'**évaluer les aptitudes suivantes** : l'attention, le raisonnement logique, l'organisation.
Cette épreuve, d'une durée d'1h30, notée sur **20 points** **est obligatoire pour tous les candidats à la formation d'auxiliaire de puériculture.**

Une note inférieure à 10 sur 20 à à chaque épreuve écrite d'admission est ELIMINATOIRE

2- Epreuve ORALE D'ADMISSION

Elle se divise en 2 parties et consiste en un entretien de 20 minutes maximum avec 2 membres du jury, précédé de 10 minutes de préparation :

❶ **Présentation d'un exposé** à partir d'un thème relevant du **domaine sanitaire et social** et réponse à des questions.
Cette partie, notée sur **15 points**, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.
❷ **Discussion avec le jury** sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession. Cette partie, notée sur **5 points**, est destinée à évaluer la motivation du candidat.

Une note inférieure à 10 sur 20 à l'épreuve orale d'admission est ELIMINATOIRE

CONDITIONS ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

1. Résultats des épreuves de sélection

Les résultats de l'écrit puis de l'oral seront affichés au Lycée Jean-Jacques Rousseau – 13 rue Lebrun – 94400 Vitry sur seine, Centre d'Examen. **Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

- **Les résultats de l'écrit : 13 avril 2018**
- **Les résultats des oraux (admission) : 25 mai 2018**

2. Dates de la formation

La date d'entrée en formation est prévue le : **Mardi 4 septembre 2018**

3. Coût de la formation

Prise en charge du coût de la formation : A LIRE TRES ATTENTIVEMENT

❶ Pour les salariés :

Pour les salariés pouvant bénéficier d'un **Congé Individuel de Formation (CIF),** le dossier de demande de CIF doit être déposé au moins 4 mois avant le démarrage de la formation. Le GRETA peut délivrer un devis relatif au coût de la formation sans attendre les résultats de la sélection.

Les entreprises peuvent également prendre en charge le coût de la formation dans la cadre des **plans de formation**. Veuillez vous renseigner auprès de la Direction des Ressources Humaines de votre entreprise.

N'attendez pas les résultats du concours pour effectuer ces démarches ! en juin 2018 il sera trop tard pour demander un congé de formation !! PRENDRE CONTACT AVEC Mme LECOURT AU 09.72.54.45.70 ou manuela.lecourt@forpro-creteil.org

❷ Pour les demandeurs d'emploi :

Le Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF) contribue à la prise en charge du coût de la formation pour certains demandeurs d'emploi ayant plus de **6 mois d'inscription** au Pôle Emploi à la date d'entrée en formation.

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES PRISES EN CHARGE N'EST PAS CONNU A CE JOUR (environ 75% des places)

Chaque cas est à étudier auprès du Conseiller Pôle Emploi. Pour plus de renseignements d'ordre financier, rapprochez vous du Centre de Formation :

GRETA MTI94 SITE Jean-Jacques Rousseau à Vitry
ou par courrier électronique
sylvie.dury@forpro-creteil.org ou corinne.calvet@forpro-creteil.org

Les personnes démissionnaires de leur emploi ainsi que les agents publics ou assimilés bénéficiant d'un congé de formation ne peuvent prétendre à l'aide du CRIF. Certaines aides peuvent être sollicitées auprès des Conseils Généraux (pour les personnes bénéficiant du RSA), des Caisses d'Allocations Familiales, des Mairies, des PLIE.

4. Rémunérations

En principe, chaque année, le Conseil Régional accorde quelques rémunérations pour des demandeurs d'emploi non indemnisés par le Pôle Emploi et ceci selon des **critères très rigoureux**. Les possibilités de rémunération par l'Agence Service de Paiement sont donc **très limitées**.

IFAP
LYCEE CHERIOUX
SITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
13 RUE LEBRUN
94400 VITRY SUR SEINE
TEL : 09.72.54.64.42 – 09.72.54.64.32

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Le candidat doit remplir la partie nom et adresse ci-dessous en LETTRES MAJUSCULES

Madame ☐ Monsieur ☐ ……

ADRESSE POSTALE …… ……..

……

……

Cet avis vous sera adressé dans les huit jours suivant la réception du dossier au centre de formation.

Le GRETA MTI 94 atteste avoir reçu le dossier de candidature aux épreuves de sélection de la session de Mars 2018 pour l'entrée en formation d'Auxiliaire de Puériculture.

Fait à Vitry, le

Demande d'Inscription
À la Préparation de l'Epreuve des TESTS PSYCHOTECHNIQUES DU CONCOURS D'Auxiliaire de Puériculture

Le GRETA MTI 94
met en place un
MODULE PREPARATOIRE A L'EPREUVE des TESTS PSYCHOTECHNIQUES

- ✓ **Durée :** 3 jours (de 7 heures)
- ✓ **Coût :** 189 euros le module de 3 jours
- ✓ **Dates :** 16, 19 et 20 février 2018
- ✓ **Lieu :** Lycée Louise Michel
  7 rue Pierre Marie DERRIEN - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
  ☎ : 01 48 81 55 96
- ✓ **Horaires :** 9h00 à 17h00

Cette préparation est accessible à tous les candidats qui se présentent aux concours d'Auxiliaire de Puériculture.

Le nombre de places est limité, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.
Notez que votre demande d'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un chèque de **189 €** à l'ordre de ***l'Agent Comptable du Lycée Maximilien PERRET*** et parvient au GRETA **au plus tard le 9 février 2018.**

COUPON REPONSE

Inscription à la Préparation à l'Epreuve des TESTS PSYCHOTECHNIQUES du concours d'entrée en Ecole d'auxiliaire DE PUERICULTURE

A retourner **avant le 9 février 2018** à l'adresse suivante :

Greta MTI 94- à l'attention de Fabienne LEFOLL
Lycée LOUISE MICHEL – 7 rue Pierre Marie DERRIEN
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

NOM de Jeune Fille : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| **Ville :** .....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Je souhaite m'inscrire au module préparatoire aux tests psychotechniques du concours d'entrée en école d'Auxiliaire de Puériculture les 16, 19 et 20 février 2018.

Je suis inscrit(e) au concours d'Auxiliaire de Puériculture

Au GRETA MTI 94 ☐……Dans une autre école…☐……(précisez le nom et la ville)

SIGNATURE DU DEMANDEUR **DATE……..**

N'oubliez pas de joindre votre chèque de 189 €
avec votre coupon réponse.

Entraînement aux tests d'aptitude d'entrée en formation d'AUXILIAIRE de PUERICULTURE

Objectifs

- Se familiariser avec les types d'exercices proposés pour le test « psychotechnique » visant à évaluer différentes aptitudes – attention, raisonnement logique, organisation lors des épreuves écrites de sélection pour l'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture.
- Acquérir méthode et vitesse pour réaliser un maximum d'exercices dans un temps donné

Contenus

- Les tests de vocabulaire (synonymes, antonymes, homonymes)
- Les tests de logique (raisonnement par déduction, résolution d'énigmes avec indices, logique numérique, recherche d'intrus…
- Tests de raisonnement par analogie
- Tests d'observation
- Tests d'organisation, proposer des solutions à des cas pratiques à partir de données prescrites
- Présentation des types d'exercices et conseils méthodologiques propres à chacun
- Gestion du temps
- Réalisation et correction d'exercices individuels et en groupe

Modalités

Pré requis

Etre candidat au concours d'entrée en formation auxiliaire de puériculture

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, cours et réalisation d'exercices dans les conditions de l'épreuve

Financement

DIF, Plan de formation, Individuel payant

Public

Salariés
Demandeurs d'emploi

Tarif

189 € le module de 3 jours

Durée de la formation

21 heures réparties sur 3 journées de 7 heures

Dates et lieu

16, 19 et 20 février 2018
GRETA MTI 94 Lycée Louise Michel à CHAMPIGNY 94 500

Renseignements et inscriptions

GRETA Lycée Louise Michel

7, rue Pierre Marie Derrien

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Tel : **01 48 81 55 96**
MAIL : fabienne.lefoll@forpro-creteil.org

Ou au **pôle d'accueil** des métiers de l'aide et des soins à la personne
TEL : 01 56 74 14 60

Lycée Maximilien PERRET
Place San Benedetto Del Tronto
94 140 ALFORTVILLE

Demande d'Inscription
À la Préparation de l'Epreuve ORALE
du Concours d'entrée en Ecole
D'Auxiliaire de Puériculture ou d'Aide Soignant

Le GRETA MTI 94
met en place un
MODULE PREPARATOIRE A L'EPREUVE ORALE

- ✓ **Durée:** 4 jours de 6 heures, soit 24 heures
- ✓ **Coût :** 240 euros
- ✓ **Dates :** **Du 16 au 19 avril 2018**
- ✓ **Lieu :** Lycée Louise Michel
  7 rue Pierre Marie Derrien - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
  ☎ : 01 48 81 55 96
- ✓ **Horaires :** de 9h00 à 16h00

Cette préparation est accessible à tous les candidats qui se présentent aux Concours des Ecoles d'Aide Soignant et d'Auxiliaire de Puériculture.

Le nombre de places est limité, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.
Notez que votre demande d'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un chèque de **240 €** à l'ordre de **l'Agent Comptable du Lycée Maximilien PERRET** et parvient au GRETA **au plus tard le 5 avril 2018.**

COUPON REPONSE

Inscription à la Préparation à **l'Epreuve ORALE** du CONCOURS D'ENTREE en Ecole d'Auxiliaire de Puériculture et d'Aide Soignant

A retourner **avant le 5 avril 2018.** à l'adresse suivante :

Greta MTI 94- à l'attention de Fabienne LEFOLL
Lycée LOUISE MICHEL – 7 rue Pierre Marie DERRIEN
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

NOM de Jeune Fille : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| **Ville :** .....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Je souhaite m'inscrire au module préparatoire à l'Epreuve ORALE du Concours d'entrée en écoles AS et AP du 16 au 19 avril 2018

Je suis inscrit(e) au concours : ☐ Aide Soignant ☐ Auxiliaire de Puériculture

Dans l'Ecole de ……(précisez le nom et la ville)

SIGNATURE DU DEMANDEUR **DATE……**

N'oubliez pas de joindre votre chèque de 240 €
avec votre coupon réponse.

GRETA MTI 94 FORMEZ-VOUS À DEMAIN

PREPARATION à l'épreuve orale des CONCOURS Auxiliaire de puériculture et Aide soignant

Objectifs

Permettre au candidat d'acquérir les bases des techniques de la communication orale et de se préparer aux étapes de l'entretien en comprenant ce que le jury attend de sa prestation.

Acquérir des connaissances sur les secteurs d'activité concernés par le métier et sur les grands thèmes de l'actualité sanitaire et sociale.

Contenus

Entraînement à l'épreuve orale

- Rappel sur les Techniques de communication à l'oral
- L'importance de l'image de soi, la gestuelle, la voix, la tenue vestimentaire
- La prise de parole

Méthodes

- Travail sur textes de l'actualité sanitaire :
  LIRE, COMPRENDRE, ANALYSER, DISCUTER, REFORMULER
- Travail du candidat sur ses motivations :
  REFLECHIR SUR SES EXPERIENCES, LES SYNTHETISER, LES VALORISER
- Apprendre à présenter son projet et convaincre de sa faisabilité (Réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir sa formation)

Modalités

Durée - Dates

Module de 4 jours
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
Soit 24 heures

Du 16 au 19 avril 2018

Renseignements et inscriptions

GRETA MTI 94 Lycée Louise Michel
à Champigny s/Marne
Tél : 01 48 81 55 96
Mail : fabienne.lefoll@forpro-creteil.org
Ou laurence.josue@forpro-creteil.org

Lieu

Lycée Louise MICHEL
7 rue Pierre Marie Derrien
CHAMPIGNY SUR MARNE

Public

Toute personne souhaitant préparer l'épreuve orale du concours d'auxiliaire de puériculture ou du concours d'aide soignant

Tarif

240 euros TTC le module de 4 jours

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION